

Nom	C.A.S.	Usages principaux	Autres informations d'usages
MÉTHYLPHÉNOL 2 O-CRESOL 2-Méthylphénol Ortho-crésol o-Hydroxytoluène (...)	95-48-7	<p>Usage 1 : Monomère de différents polymères (principal usage enregistré dans le cadre du règlement UE REACH), notamment :</p> <p>Cresol Novolacs : applications dans les semi-conducteurs</p> <p>Cresol-Resoles : application dans les revêtements industriels variés (notamment revêtements de contenants alimentaires métalliques), liants pour abrasifs, adhésifs hautes performances</p> <p>Usage 2 : Solvant à usage industriel (concerne le mélange m/p, et notamment la production d'émaux métalliques)</p> <p>Usage 3 : Intermédiaire de synthèses chimiques</p> <p>Usage 4 : Additif alimentaire : le o-crésol fait partie de la liste des arômes alimentaires de l'UE.</p> <p>Usage 5 : Des dérivés aminés de o-crésol sont autorisés dans les cosmétiques dans l'UE (colorants pour cheveux notamment)</p> <p>Présent, en mélange avec d'autres crésols et composés phénoliques, dans l'« acide crésylique », qui est un intermédiaire de nombreuses synthèses chimiques, et peut-être employé en France comme fongicide du sol ou répulsif.</p> <p>Le o-crésol ne semble pas employé comme ingrédient pharmaceutique ou vétérinaire (au contraire du m-crésol, utilisé comme excipient de nombreux médicaments à usage humain (insuline, interféron) et vétérinaire).</p>	<p>Inclusion dans des articles : Oui (usage minoritaire)</p> <p>Large utilisation dispersive : Non</p> <p>Secteurs NAF identifiés comme usagers : 20.1 20.4</p>
	SANDRE		
	1640		
Réglementation - Dangers			
Principales classifications CLP notifiées : GH 505 (Corrosif) GH506 (Toxicité aiguë pour l'homme) PNEC (Predicted No Effect Concentration) / Eau douce : 12 µg/l ¹			

Volume de production - France	Volume de production - UE	Volume de production - Monde	Volume de consommation - France
PAS D'INFORMATION	Production + importations supérieures à 10 000 t (ECHA)	Production US en 2002 comprise entre 4 500 et 25 000 t.	PAS D'INFORMATION

¹ Donnée modélisée par QSAR dont l'utilisation pour des travaux d'évaluation des risques ou de la qualité du milieu est inappropriée

Présence dans l'environnement - UE	
Eaux de surface	<p>La base de données Naiades recense 13 656 mesures de o-crésol dans les eaux de surface en France depuis 2015. Parmi ces mesures, 99 (soit moins de 1 %) présentent de façon établie des concentrations de o-Crésol supérieures à la limite de quantification. La concentration moyenne des échantillons dont la concentration est quantifiable s'élève à 0,09 µg/l, et la médiane à 0,04 µg/l. Quant à la concentration maximale en o Crésol, elle s'élève à 0.67 µg/l.</p> <p>Sur l'ensemble des 53 mesures de o-Crésol effectuées sur sédiments depuis 2015 en France et accessibles dans la base Naiades, aucune n'est supérieure à la limite de quantification.</p> <p>On observera que ces valeurs sont nettement inférieures à celles rencontrées pour le p-Crésol, ce qui est logique compte-tenu du fait que les émissions diffuses sont vraisemblablement supérieures pour le p-Crésol.</p>
Eaux souterraines	<p>La base de données ADES répertorie 6170 mesures de o-crésol dans les eaux souterraines en France depuis Octobre 2015. Parmi ces mesures, seulement 7 présentent une concentration supérieure à la limite de quantification. La médiane est de 0,07 µg/l. La valeur maximale de 54 µg/l correspond à un échantillon prélevé à Villeneuve-la-Garenne en Ile-de-France (site également concerné par une valeur isolée élevée pour le p-Crésol).</p>
Air	Absence de données
Sols	Absence de données statistiques sur les pollutions des sols aux crésols.

Autres commentaires
<p>L'usage intentionnel du o-Crésol est majoritairement réalisé dans des fonctions d'intermédiaire de synthèse et de solvant de procédé industriel, il s'agit donc d'usages majoritairement non dispersifs.</p>

Références
<p>AFB Base de données NAIADES http://naiades.eaufrance.fr/</p> <p>BRGM ADES (Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines) http://www.ades.eaufrance.fr/</p> <p>ECHA. "Substance information - p Cresol."</p> <p>INERIS Portail Substances Chimiques https://substances.ineris.fr/fr/substance/218</p> <p>REGULATION (EC) No 1223/2009 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 30 November 2009 on cosmetic products</p>